

Pays de Brest

PÔLE MÉTROPOLITAIN



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 11/02/2020

Référence
2020_02_08

Objet de la délibération
Mission mobilité durable : demande de subventions à l'ADEME et au Conseil régional

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	24	34

Date de la convocation
04/02/2020

Date d'affichage
04/02/2020

Vote
A l'unanimité
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2020 et le 11 février à 14 heures 30, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Pays des Abers sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

Présent.e.s :

M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : BALCON Claudie, BRUBAN Claudine, GODEBERT Viviane, LE VAILLANT Annie, SOUDON Chantal MM : CALVEZ Christian, CAP Dominique, GOULAOUIC Pascal, GOURVIL Arnel, GIBERGUES Bernard, JACOB Fabrice, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, MELLOUËT Roger, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, POUPON Julien, RAMONE Louis, RIOUAL Bernard, SALAUN Gilles, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TANGUY Bernard.

Excusé.e.s ayant donné procuration :

Mmes : ABIVEN Charlotte à M. TANGUY Bernard, BONNARD LE FLOCH Frédérique à M RIOUAL Bernard, GUILLORE Alexandra à M. LECLERC Patrick, NICOLAS Gaëlle à Mme LE VAILLANT Annie MM : GOURTAY Michel à CUILLANDRE François, GUEGANTON Loic à CALVEZ Christian, LORCY Arnel à SALAUN Gilles, OGOR Pierre à CAP Dominique, QUILLEVERE Bernard TALARMIN André, STEPHAN Yves à MOUNIER Gilles

Excusé.e.s :

Mmes : BELLEC Claude, FORTIN Laurence, MALGORN Bernadette, QUIGUER Tifenn MM : KERMAREC Charles, LARS Roger, NEDELEC Yohann, PICHON Ronan, SALAMI Réza, SIFANTUS Bruno, TRABELSI Hosny.

Assistaient en outre à la réunion :

Mme LE BARS Mickaèle MM : BOHIC Jean-René, CANN Thierry, COROLLER Yannick.

A été nommé(e) secrétaire : M CALVEZ Christian

Objet de la délibération :

**Mission mobilité durable :
demande de subventions à l'ADEME et au Conseil régional**

La mission mobilité durable du Pays de Brest a débuté en avril 2018 et a bénéficié d'un accompagnement de deux ans par l'ADEME et la Région Bretagne.

La première année a permis de réaliser un diagnostic partagé de la mobilité sur le Pays de Brest ainsi que la co-construction des bases d'un plan d'actions

permettant de répondre aux 4 enjeux suivants :

1. Coordonner les acteurs de la mobilité et rendre visible l'offre globale de mobilité à l'échelle du Pays de Brest
2. Accompagner les changements de comportement
3. Développer des solutions de mobilité innovantes
4. Développer l'intermodalité et les aménagements en faveur des mobilités alternatives

La deuxième année a permis un accompagnement des EPCI dans le fléchage des actions qu'ils souhaitent mettre en œuvre sur leurs territoires respectifs. Elle a également permis de conduire des réflexions et actions mutualisées à l'échelle du Pays de Brest (plans d'actions covoiturage avec l'association Ehop, schémas vélo, accompagnement des entreprises, réalisation de supports de communication...).

Pour l'année 2020-2021, les missions du Pôle métropolitain seront les suivantes :

- Veille et information des acteurs de la mobilité notamment dans le contexte de loi d'orientation des mobilités
- Accompagnement technique des EPCI dans la mise en œuvre de leurs actions : recherche de financements, organisation de réunions, rédaction de cahiers de charges...
- Coordination du réseau d'acteurs : organisation de petits déjeuners de la mobilité durable, visites de terrain...
- Actions de communication : diffusion d'une brochure, mise à jour des sites internet des EPCI et des partenaires, formation d'un réseau d'ambassadeurs...
- Candidature à l'appel à projets TenMod 2020 de l'ADEME (portage de la réponse par le Pays de Brest)

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses (TTC)		Recettes (TTC)	
Type de dépense	Montant	Financier	Montant
Frais de personnel (salaires + charges)	42 500 €	ADEME	26 595 €
Frais de mission	2 500 €	Région – Contrat de partenariat	9 405 €
		Autofinancement	9 000 €
Total	45 000 €	Total	45 000 €

Il est proposé au Comité syndical :

- d'approuver le projet,
- d'approuver le plan de financement présenté ci-dessus,
- d'autoriser le Président à solliciter une subvention du Conseil régional au titre du Contrat de Partenariat Région-Pays de Brest et une subvention de l'ADEME.

Décision du Comité syndical :

À l'unanimité, les membres du Comité syndical :

- approuvent le projet,
- approuvent le plan de financement présenté ci-dessus,
- autorisent le Président à solliciter une subvention du Conseil régional au titre du Contrat de Partenariat Région-Pays de Brest et une subvention de l'ADEME.

À Brest,

Le Président,

Envoyé en préfecture le 13/02/2020

Reçu en préfecture le 13/02/2020

Affiché le



ID : 029-200033736-20200211-2020_02_08-DE

François Cuillandre